

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUMONT-LE-BOURG DU 31 MARS 2009

Résultats exercice 2008

- budget communal : fonctionnement excédent de 109 454.54 € / investissement excédent de 12 315.80 €
- budget assainissement : fonctionnement excédent de 23 176.86 € / investissement déficit de 30 220.94 €
- budget section Tonvic : fonctionnement excédent de 32 903.21 €
- budget C.C.A.S. : fonctionnement excédent de 170.21 €

Budget primitif

- budget communal : fonctionnement équilibré à 261 217 € / investissement équilibré à 388 673 € (achèvement salle associative, voirie, achat véhicule, sécurisation des villages)
- budget assainissement : fonctionnement équilibré à 12 657 € / investissement équilibré à 252 175 € (réseau 2^{ème} tranche du Bourg)
- budget section Tonvic : fonctionnement équilibré à 33 279 €
- budget C.C.A.S. : fonctionnement équilibré à 551 €

Subventions aux associations

A.D.M.R. : 155 €, A.G.P.A. : 30 €, C.C.A.S. : 320€, Chants de la Dore : 450 €, D.E.H.B.A. : 50 €, La Chaumontoise : 155 €, Parents d'élèves : 305 € et Amicale des pompiers : 305 €. Voyage scolaire : 6 €

E.R.D.F.

Versement par E.R.D.F. de la redevance pour occupation du domaine public d'un montant de 180 €

Section de Tonvic : répartition de la coupe 2008

Le montant de la coupe 2008 est de 9 455 €. Les frais d'entretien et impôts foncier déduits, il reste 7 827.55 € à répartir entre les 22 ayants droit de l'année 2008, soit 355.79 € par foyer.